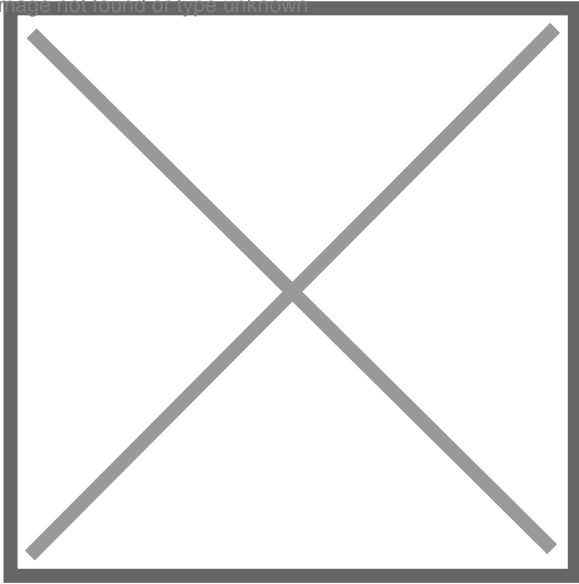


Image not found or type unknown



## Notaire doit il preciser dans une succession la caution

Par **bonte**, le **01/11/2008** à **07:19**

a la signature de succession il n a pas été mentionné que le défunt était caution pour un pret bancaire  
la succession étant acceptée quel est le recours de l héritier n ayant pas eu connaissance de ce passif